

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 mars à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraise, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Isabelle Baas

Christine Robin donne procuration à Marie-Christine Chaprier

Date de convocation : 28 février 2024

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : AEP : choix de la maîtrise d'œuvre pour l'interconnexion de secours

Le choix de la commune se porte sur le raccordement au projet de la commune de Bourg-Argental, qui devrait être finaliser en été 2025.

Deux bureaux d'étude ont été consulté pour assurer l'élaboration d'un avant-projet :

Entreprises	Prix HT	Prix TTC
Naldeo	13 110,49 €	15 732,59 €
Beaur	14 100,00 €	16 920,00 €

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à signer le devis présenté par l'entreprise NALDEO, pour un montant de 13 110,49 € HT.

La maire
Céline Elie



SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Loire

Le secrétaire de séance
Paul Thiollière

